

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Le Groupe Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M. Moncef Boussannouga Zammouri et M. Ahmed BELAIFA.

BILAN ***au 31 décembre***

(En 1000 DT)

ACTIF	NOTES	2009	2008	VARIATION	
				ABSOLU	%
AC 01- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	208 919	229 184	-20 265	-8,84%
AC 02- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	154 443	117 766	36 677	31,14%
AC 03- Créances sur la clientèle	3	2 943 237	2 344 768	598 469	25,52%
AC 04- Portefeuille titres commercial	4	125 079	26 287	98 792	375,82%
AC 05- Portefeuille d'investissement	5	377 158	360 029	17 129	4,76%
Titres mis en équivalence	6	68 126	39 403	28 723	72,90%
AC 06- Valeurs immobilisées	7	102 347	98 868	3 479	3,52%
AC 07- Autres actifs	8	69 931	41 281	28 650	69,40%
TOTAL ACTIF		4 049 240	3 257 586	791 654	24,30%
PASSIF	NOTES	2009	2008	VARIATION	
				ABSOLU	%
PA 01- Banque Centrale, C.C.P		0	0	0	-
PA 02- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	250 398	80 277	170 121	211,92%
PA 03- Dépôts de la clientèle	11	2 959 204	2 438 012	521 191	21,38%
PA 04- Emprunts et ressources spéciales	12	374 002	306 216	67 786	22,14%
PA 05- Autres passifs	13	105 216	114 261	-9 045	-7,92%
TOTAL PASSIF		3 688 820	2 938 766	750 054	25,52%
Intérêts des minoritaires	14	-827	767	-1 594	-207,82%
CAPITAUX PROPRES	NOTES	2009	2008	VARIATION	
				ABSOLU	%
CP 01- Capital		100 000	85 000	15 000	17,65%
CP 02- Réserves	15-1	214 530	187 066	27 464	14,68%
CP 03- Actions propres		0	0	0	-
CP 04- Autres capitaux propres		0	0	0	-
CP 05- Résultats reportés		1	1	0	0,00%
CP 06- Résultat de l'exercice	15-2	46 716	45 986	730	1,59%
TOTAL CAPITAUX PROPRES		361 247	318 053	43 194	13,58%
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		4 049 240	3 257 586	791 654	24,30%

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 31 décembre

(En 1000 DT)

PASSIFS EVENTUELS		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
HB 01-	Cautions, avals et autres garanties données		384 446	321 594	62 852	19,54%
HB 02-	Crédits documentaires		117 959	120 653	-2 694	-2,23%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		16	502 405	442 247	60 158	13,60%

ENGAGEMENTS DONNES		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
HB 04-	Engagements de financement donnés		484 323	319 565	164 758	51,56%
HB 05-	Engagements sur titres		0	0	0	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		17	484 323	319 565	164 758	51,56 %

ENGAGEMENTS RECUS		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
HB 06-	Engagements de financement reçus		0	8 847	-8 847	-100,00%
HB 07-	garanties reçues		1 415 938	1 152 082	263 856	22,90%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		18	1 415 938	1 160 929	255 009	21,97%

ETAT DE RESULTAT
pour l'exercice clos au 31 décembre

(En 1000 DT)

		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE						
PR 1	- Intérêts et revenus assimilés	19	200 610	193 076	7 534	3,90%
PR 2	- Commissions reçues	20	37 651	32 107	5 544	17,27%
PR 3	- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	14 027	11 665	2 362	20,25%
PR 4	- Revenus du portefeuille titres d'investissement	22	18 411	19 356	-945	-4,88%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			270 699	256 204	14 495	5,66%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
CH 1	- Intérêts encourus et charges assimilées	23	127 744	123 164	4 580	3,72%
CH 2	- Commissions encourues	24	3 333	2 976	357	12,00%
CH 3	- Perte sur portefeuille titre commercial		520	23	497	2 160,87%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			131 597	126 163	5 434	4,31%
PRODUIT NET BANCAIRE			139 102	130 041	9 061	6,97%
PR 5/CH 4	- Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif	25	-49 254	-42 417	-6 837	16,12%
PR 6/CH 5	- Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur portefeuille d'investissement	26	696	2 500	-1 804	-72,16%
PR 7	- Autres produits d'exploitation	27	1 661	1 966	-305	-15,51%
CH 6	- Frais de personnel	28	-36 604	-31 687	-4 917	15,52%
CH 7	- Charges générales d'exploitation	29	-11 972	-10 274	-1 698	16,53%
CH 8	- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	30	-4 542	-4 495	-47	1,05%
RESULTAT D'EXPLOITATION			39 087	45 634	-6 547	-14,35%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		31	7 360	6 721	639	9,51%
PR 8/CH 9	- Solde en gain \ perte provenant des éléments ordinaires	32	27	-984	1 011	-102,74%
CH 11	- Impôts sur les Sociétés	33	-8 061	-5 274	-2 787	52,84%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			38 413	46 097	-7 684	-16,67%
Part des minoritaires			8 303	-111	8 414	- 7580,18%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			46 716	45 986	730	1,59%

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE

(En 1000 DT)

	NOTES	2009	2008	VARIATION ABSOLU	%	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		249 973	234 191	15 782	6,74%	
			-113			
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-86 103	573	27 470	-24,19%	
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		-51 196	-12 776	-38 420	300,72%	
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-652	-386			
		444	662	-265 782	68,74%	
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		480 557	360 487	120 070	33,31%	
		-112			-	
Titres de placements		259	2 033	-114 292	5 621,84%	
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-59 054	-32 409	-26 645	82,21%	
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-48 549	51 851	-100 400	-193 ,63%	
Impôt sur le bénéfice		-5 665	-4 137	- 1 528	36, 93%	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		-284 740	99 005	-383 745	-387,60%	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		10 912	19 187	- 8 275	-43,13%	
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		-23 103	-32 067	8 964	-27,95%	
Acquisition / cessions sur immobilisations		-7 985	-13 078	5 093	-38,94%	
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-20 176	-25 958	5 782	-22,27%	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT						
Émission d'actions		29 114	0	29 114	-	
Émissions provenant des fonds gérés		1 000	1 282	-282	-22,00%	
Décaissement provenant de réduction de capital		-8	-2 500	2 492	-99,68%	
Émission d'emprunts		60 000	40 000	20 000	50,00%	
Remboursement d'emprunts		-9 234	-6 931	-2 303	33,23%	
Augmentation / diminution ressources spéciales		14 019	-7 926	21 945	-276,87%	
Dividendes versés et autres distributions		-9 671	-8 607	-1 064	12,36%	
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		85 220	15 318	69 902	456,34%	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-219 696	88 365	-308 061	-348,62%	
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		248 971	157 741	91 230	57,84%	
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE		34	29 275	246 106	-216 831	-88,10%

Notes aux Etats Financiers
Au 31/12/2009

1. *REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES*

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. *DATE DE CLOTURE*

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2009.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. *BASES DE MESURE*

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. *PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION*

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

• L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

• La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Secteur	Capital	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêt
AMEN BANK	Financier	100 000	100%	Mère	IG	100%
SICAR AMEN	Financier	5 000	88,19%	Filiale	IG	88,19%
LE RECOUVREMENT	Financier	300	99,88%	Filiale	IG	99,88%
AMEN PROJECT	Financier	9 000	52,95%	Filiale	IG	52,95%
SOGEREC	Financier	10 000	63,86%	Filiale	IG	52,47%
AMEN INVEST	Financier	2 000	36,90%	Entreprise associée	ME	36,90%
AMEN PREMIERE	Financier	256 465	0,03%	Entreprise associée	ME	0,03%
AMEN SOFT	Informatique	8 000	29,95%	Entreprise associée	ME	38,90%
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	Santé	1 835	25,34%	Entreprise associée	ME	23,87%
EL IMRANE	Immobilier	7 000	30,00%	Entreprise associée	ME	30,00%
EL KHIR	Agricole	5 200	37,69%	Entreprise associée	ME	34,07%
HAYETT	Assurance	4 000	25,00%	Entreprise associée	ME	25,00%
KAWARIS	Agricole	3 300	30,30%	Entreprise associée	ME	30,16%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Financier	3 500	40,74%	Entreprise associée	ME	50,02%
SICAV AMEN	Financier	128 496	0,03%	Entreprise associée	ME	0,03%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Financier	5 500	27,27%	Entreprise associée	ME	35,71%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Financier	3 000	30,00%	Entreprise associée	ME	37,74%
TUNISIE LEASING	Financier	34 500	32,32%	Entreprise associée	ME	30,94%
TUNISYS	Informatique	1 500	29,85%	Entreprise associée	ME	29,85%

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1/ Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les «actifs courants» (classe 0) ou parmi les «actifs nécessitant un suivi particulier» (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les «actifs incertains» (classe 2), les «actifs préoccupants» (classe 3) ou parmi les «actifs compromis» (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste «agios réservés». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2/ Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial
- les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat au moment de l'encaissement effectif des fonds, plutôt qu'à mesure que les plus values sont courues, considérant les risques quant à leur recouvrement intégral.

- **Les titres mis en équivalence**

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique «Titres mis en équivalence» et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique «résultat consolidé». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : «Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence».

5.3/ *Comptabilisation des ressources et charges y afférentes*

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.4/ *Evaluation des risques et couverture des engagements*

5.4.1 Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

5.4.2 Provisions sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

5.5/ Opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant comptes des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2009; les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31-12-2009.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1/ Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements des Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations »

6.2/ Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1/ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du

Groupe. Il en a été ainsi en ce qui concerne la non prise en compte de la réserve spéciale de réévaluation constatée au niveau d'AMEN BANK.

7.2/ *Elimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations).

8. **METHODES COMPTABLES APPLIQUEES**

Sociétés	Normes applicables
AMEN BANK	Normes bancaires
SICAR AMEN	Normes générales
LE RECOUVREMENT	Normes sur les sociétés de recouvrement
AMEN PROJECT	Normes générales
SOGEREC	Normes sur les sociétés de recouvrement
AMEN INVEST	Normes générales
TUNISIE LEASING	Normes de Leasing
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Normes générales
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Normes générales
SICAV AMEN	Normes relatives aux OPCVM
AMEN PREMIERE	Normes relatives aux OPCVM
HAYETT	Normes relatives aux assurances
EL IMRANE	Normes générales
AMEN SOFT	Normes générales
TUNISYS	Normes générales
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	Normes générales
EL KHIR	Normes agricoles
MAGHREB LEASING ALGERIE	Normes algériennes
KAWARIS	Normes agricoles

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base des normes et pratiques sectorielles spécifiques applicables en Tunisie.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)

ACTIFS**Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT.**

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	28 982	24 910	4 072	16,35
b- BCT CCP et TGT	179 937	204 274	-24 337	-11,91
TOTAL	208 919	229 184	-20 265	-8,84

Le solde de ce poste se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	208 198
Intégration SICAR AMEN	3 916
Intégration LE RECOUVREMENT	498
Intégration AMEN PROJECT	382
Elimination du compte courant SICAR AMEN	-3 916
Elimination du compte courant LE RECOUVREMENT	-159
TOTAL	208 919

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Créances sur les établissements bancaires	50 530	59 130	-8 600	-14,54
b- Créances sur les établissements financiers	103 913	58 636	45 277	77,22
TOTAL	154 443	117 766	36 677	31,14

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 3 - Créances sur la clientèle.

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Comptes débiteurs de la clientèle	491 211	493 549	-2 338	-0,47%
b- Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	2 231 348	1 646 108	585 240	35,55%
c- Crédits sur ressources spéciales	220 678	205 111	15 567	7,59%
TOTAL	2 943 237	2 344 768	598 469	25,52

Le solde de ce poste se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	2 951 946
Intégration SOGEREC	4 425
Elimination SICAR AMEN	-2 770
Elimination SOGEREC	-10 364
TOTAL	2 943 237

Note 4 – Portefeuille titres commercial :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
TITRE DE PLACEMENT				
I-Titres A Revenu Fixe	124 131	25 749	98 382	382,08
II- Titres A Revenu Variable	948	538	410	76,21
TOTAL	125 079	26 287	98 792	375,82

Le solde de ce poste se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	114 251
Intégration SICAR AMEN	10 050
Intégration AMEN PROJECT	778
TOTAL	125 079

Note 5 - Portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement présente un solde net de 377.158 mDT à la date du 31 décembre 2009 et se présente comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Titres d'investissement	267 916	334 355	-66 439	-19,87
b- Titres de participation	16 842	13 918	2 924	21,01
c- Participations avec convention de rétrocession	92 352	11 660	80 692	692,04
d- Créances rattachées	48	96	-48	-50,00
TOTAL	377 158	360 029	17 129	4,76

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	450 203
Intégration SICAR AMEN	47 555
Intégration LE RECOUVREMENT	850
Intégration AMEN PROJECT	6 206
Annulation provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	100
Annulation provisions des titres TUNINVEST INNOVATION SICAR chez AMEN BANK	43
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN BANK	1 079
Annulation provisions des titres AMEN SOFT chez AMEN BANK	2
Annulation provisions des titres AMEN PROJECT chez AMEN BANK	
Annulation provisions des titres TUNISYS chez AMEN BANK	136
Annulation provisions des titres SOGEREC chez AMEN BANK	3 963
Annulation provisions des titres SOGEREC chez AMEN PROJECT	2 423
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN PROJECT	400
Réintégration du GW sur EL KHIR	405
Réintégration du GW sur TUNISIE LEASING	1 844
Réintégration du GW sur AMEN PROJECT	40
Elimination du GW sur CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	-409
Elimination des titres AMEN INVEST	-494
Elimination des titres EL IMRANE	-2 100
Elimination des titres TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	-900
Elimination des titres TUNINVEST INNOVATION SICAR	-1 500
Elimination des titres AMEN PREMIERE	-74
Elimination des titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	-1 512
Elimination des titres AMEN SOFT	-2
Elimination des titres AMEN PROJECT	-4 826
Elimination des titres SICAR AMEN	-4 409
Elimination des titres EL KHIR	-2 365
Elimination des titres HAYETT	-512
Elimination des titres KAWARIS	-1 000
Elimination des titres RECOUVREMENT	-300
Elimination des titres SICAV AMEN	-146
Elimination des titres TL	-22 820
Elimination des titres TUNISYS	-448
Elimination des titres MLA	-28 212
Elimination des titres SOGEREC	-6 386
Elimination Emprunt Obligataire AMEN BANK chez SICAR AMEN	-482
Elimination FONDS GERES AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-59 094
Elimination FONDS GERES LE RECOUVREMENT souscrit par SICAR AMEN	-100
TOTAL	377 158

Note 6 – Titres mis en équivalence :

Le poste «titres mis en équivalence» représente la quote-part de la Banque dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 68.126 mDT à la date du 31/12/2009 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2009
TUNISIE LEASING	26 714
HAYETT	1 756
EL IMRANE	2 870
EL KHIR	519
AMEN SOFT	7
TUNISYS	478
AMEN INVEST	1 286
TUNINVEST INNOVATION SICAR	1 487
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	2 538
KAWARIS	1 180
AMEN PREMIERE	77
SICAV AMEN	46
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	366
MAGHREB LEASING ALGERIE	28 513
GOODWILL	289
TOTAL	68 126

Note 7 – Valeurs Immobilisées :

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2009 un solde net de 102.347 mDT détaillé comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Immobilisations incorporelles	4 769	4 546	223	4,91
b- Immobilisations corporelles	139 899	131 190	8 709	6,64
c- Immobilisations en cours	4 506	6 806	-2 300	-33,79
d- Amortissement des Immobilisations incorporelles	-2 540	-2 030	-510	25,12
e- Amortissement des Immobilisations corporelles	-44 287	-41 644	-2 643	6,35
TOTAL	102 347	98 868	3 479	3,52

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	102 203
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (brut)	-423
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (amortissement)	423
SOGEREC	144
TOTAL	102 347

Note 8 – Autres actifs :

Le poste « Autres actifs » présente au 31/12/2009 un solde de 69.931 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Comptes d'attente et de Régularisation	25 418	6 362	19 056	299,53
b- Autres	44 513	34 919	9 594	27,48
TOTAL	69 931	41 281	28 650	69,40

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	61 251
Intégration AMEN PROJECT	129
Intégration SOGEREC	49
Intégration SICAR AMEN	8 495
Intégration LE RECOUVREMENT	7
TOTAL	69 931

PASSIFS.**Note 10 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :**

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 250.398 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Dépôts et avoirs des établissements bancaires	243 003	79 932	163 071	204,01
b- Dépôts et avoirs des établissements financiers	7 395	345	7 050	2 043,48
TOTAL	250 398	80 277	170 121	211,92

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle :

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 2.959.204 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
AMEN BANK	2 962 197	2 440 681	521 516	21,37
Intégration SICAR AMEN	60 746	57 759	2 987	5,17
Elimination compte courant SICAR AMEN ouvert chez AMEN BANK	-3 916	-2 490	-1 426	57,27
Elimination fonds AMEN BANK géré par SICAR AMEN	-59 194	-57 184	-2 010	3,51
Elimination LE RECOUVREMENT	-158	-754	596	-79,05
Elimination SOGEREC	-471	0	-471	-
TOTAL	2 959 204	2 438 012	521 192	21,38

Note 12- Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 374.002 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Emprunt matérialisé	142 348	91 575	50 773	55,44
b- Ressources spéciales	231 654	214 641	17 013	7,93
TOTAL	374 002	306 216	67 786	22,14

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	374 580
Elimination emprunt obligatoire	-578
TOTAL	374 002

Note 13 – Autres passifs :

Le poste « Autres passifs » présente au 31/12/2009 un solde de 105.216 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Provisions pour passif et charges	9 513	9 221	292	3,17
b- Comptes d'attente et de régularisation	95 703	105 040	-9 337	-8,89
TOTAL	105 216	114 261	-9 045	-7,92

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	104 452
Intégration SICAR AMEN	3 079
Intégration LE RECOUVREMENT	15
Intégration AMEN PROJECT	120
Intégration SOGEREC	322
Elimination SICAR AMEN	-2 770
Elimination LE RECOUVREMENT	-2
TOTAL	105 216

Note 14 – INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale.

Ce poste se répartit au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	652
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	91
Intérêts minoritaires dans les réserves de LE RECOUVREMENT	1
Intérêts minoritaires dans le résultat de LE RECOUVREMENT	0
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN PROJECT	3 209
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN PROJECT	-958
Intérêts minoritaires dans les réserves de SOGEREC	3 614
Intérêts minoritaires dans le résultat de SOGEREC	-7 436
TOTAL	-827

Les intérêts minoritaires dans les réserves et le résultat de la société LE RECOUVREMENT sont de 0,12% et sont de valeur négligeable.

CAPITAUX PROPRES

Note 15 - Capitaux propres :

Note 15-1 – Réserves consolidées :

Les réserves consolidées au 31/12/2009 sont présentées comme suit :

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
AMEN BANK	205 388	178 899
Annulation des provisions	1 937	4 454
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	394	350
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	3 518	2 410
Quote part positive des sociétés mises en équivalence.	4 875	4 521
Quote part négative des sociétés mises en équivalence.	-5 266	-6 016
Quote part dans sociétés intégrées globalement	1 496	624
Imputation du Goodwill	2 188	1 824
TOTAL	214 530	187 066

Note 15-2 – Résultat consolidé :

Le résultat consolidé au 31/12/2009 se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
AMEN BANK	45 102	40 090
Annulation des provisions	6 209	-3
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	29	44
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	-3 518	-2 410
Quote part positive des sociétés mises en équivalence.	7 360	6 721
Quote part dans des sociétés intégrées globalement	-8 446	1 564
Imputation du Goodwill	-20	-20
TOTAL	46 716	45 986

ENGAGEMENT HORS BILAN**Note 16 - Passifs éventuels :**

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Cautions, avals et autres garanties données AMEN BANK	384 446	321 594	62 852	19,54
Crédits documentaires	117 959	120 653	-2 694	-2,23
TOTAL	502 405	442 247	60 158	13,60

Note 17 - Engagements donnés :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Engagements de financement donnés	484 323	319 565	164 758	51,56
Engagements sur titres	0	0	0	-
TOTAL	484 323	319 565	164 758	51,56

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 18 – Engagements reçus :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Engagements de financement reçu	0	8 847	-8 847	-100,00
Garanties reçues	1 415 938	1 152 082	263 856	22,90
TOTAL	1 415 938	1 160 929	255 009	21,97

ETAT DE RESULTAT**Note 19 - Intérêts & revenus assimilés :**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 200.610 mDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	2 389	7 978	-5 589	-70,06
b- Opérations avec la clientèle	189 593	176 825	12 768	7,22
c- Commissions à caractère d'intérêts	8 628	8 273	355	4,29
TOTAL	200 610	193 076	7 534	3,90

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	199 414
Intégration SICAR AMEN	809
Intégration LE RECOUVREMENT	155
Intégration SOGEREC	800
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire émis par AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-30
Elimination de la commission de gestion sur fonds gérés par SICAR AMEN	-538
TOTAL	200 610

Note 20 - Commissions reçues :

Les commissions reçues totalisent 37.651 mDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Chèques, effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	18 013	15 769	2 244	14,23
b- Opérations sur placements titres	3 524	2 704	820	30,33
c- Opérations de change	1 059	1 319	-260	-19,71
d- Opérations de commerce extérieures	2 889	2 685	204	7,60
e- Gestion, étude et engagement	6 999	5 170	1 829	35,38
f- Opérations monétiques	4 090	3 726	364	9,77
g- Banques directes	635	508	127	25,00
h- Autres commissions	442	226	216	95,58
TOTAL	37 651	32 107	5 544	17,27

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	37 827
Elimination des commissions reçues auprès de SICAR AMEN	-176
TOTAL	37 651

Note 21 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières :

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 14.027 mDT au 31/12/2009 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Gain net sur titres de transaction	190	0	190	-
b- Gain net sur titres de placement	4 501	620	3 881	625,97
c- Gain net sur opérations de change	9 336	11 045	-1 709	-15,47
TOTAL	14 027	11 665	2 362	20,25

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	13 895
Intégration SICAR AMEN	121
Intégration AMEN PROJECT	11
TOTAL	14 027

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement :

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 18.411 mDT au 31/12/2009 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	17 609	19 157	-1 548	-8,08
b- Intérêts et revenus assimilés sur titres de participation	786	173	613	354,34
c- Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises avec conventions de rétrocession	16	26	-10	-38,46
TOTAL	18 411	19 356	-945	-4,88

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	21 500
Elimination des dividendes encaissés de TUNISIE LEASING	-1 216
Elimination des dividendes encaissés de TUN INTER SICAR	-600
Elimination des dividendes encaissés de EL IMRANE	-126
Elimination des dividendes encaissés de ELKAWARIS	-127
Elimination des dividendes encaissés de HAYETT	-60
Elimination des dividendes encaissés de SICAV AMEN PREMIERE	-3
Elimination des dividendes encaissés de MLA	-311
Elimination des dividendes encaissés de AMEN INVEST	-111
Elimination des dividendes encaissés de SICAR AMEN	-838
Intégration AMEN PROJECT	429
Elimination des dividendes encaissés par AMEN PROJECT sur TUNISIE LEASING	-125
Elimination des dividendes encaissés par AMEN PROJECT sur EL KAWARIS	-1
TOTAL	18 411

Notes 23 - Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts et charges assimilées totalisent 127.744 mDT au 31/12/2009 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec établissements bancaires et financiers et BCT	5 821	4 247	1 574	37,06
b- Opérations avec la clientèle	104 020	101 601	2 419	2,38
c- Emprunt et ressources spéciales	14 853	13 913	940	6,76
d- Commissions à caractère d'intérêts	3 050	3 403	-353	-10,37
TOTAL	127 744	123 164	4 580	3,72

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	127 719
Intégration Charges d'intérêts de la société SOGEREC	55
Elimination des intérêts sur emprunt obligatoire AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-30
TOTAL	127 744

Notes 24 – Commissions encourues :

Les commissions encourues totalisent 3.333 mDT au 31/12/2009 :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Commissions encourues	3 333	2 976	357	12,00
TOTAL	3 333	2 976	357	12,00

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	3 824
Intégration AMEN PROJECT	47
Elimination des commissions de gestion sur fonds gérés SICAR AMEN	-538
TOTAL	3 333

Notes 25 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	49 254	42 417	6 837	16,12
TOTAL	49 254	42 417	6 837	16,12

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	33 639
Intégration SOGEREC	15 615
TOTAL	49 254

Note 26 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	696	2 500	-1 804	-72,16
TOTAL	696	2 500	-1 804	-72,16

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	-3 148
Annulation reprise provision sur titres mis en équivalence	-65
Annulation provision sur titres intégrés globalement	6 274
Intégration AMEN PROJECT	-2 365
TOTAL	696

Notes 27 – Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation totalisent 1.661 mDT au 31/12/2009 :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Autres produits d'exploitation	1 661	1 966	-305	-15,51
TOTAL	1 661	1 966	-305	-15,51

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	1 614
Intégration SICAR AMEN	34
Intégration LE RECOUVREMENT	13
TOTAL	1 661

Note 28 - Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent 36.604 mDT au 31/12/2009 :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Frais du personnel	36 604	31 687	4 917	15,52
TOTAL	36 604	31 687	4 917	15,52

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	36 374
Intégration AMEN PROJECT	40
Intégration SOGEREC	190
TOTAL	36 604

Note 29 – Charges générales d'exploitation :

Les charges générales d'exploitation totalisent 11.972 mDT au 31/12/2009 :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Charges générales d'exploitation	11 972	10 274	1 698	16,53
TOTAL	11 972	10 274	1 698	16,53

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	11 361
Intégration SICAR AMEN	194
Intégration LE RECOUVREMENT	4
Intégration AMEN PROJECT	22
Intégration SOGEREC	567
Elimination commissions de gestion SICAR AMEN	-176
TOTAL	11 972

Notes 30 - Dotations aux amortissements sur immobilisations :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Dotations aux amortissements des immobilisations	4 542	4 495	47	1,05

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	4 534
Intégration SOGEREC	17
Annulation de l'impact de la réévaluation sur la dotation aux amortissements chez AMEN BANK	-29
Amortissement GW sur titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	20
TOTAL	4 542

Notes 31 – Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	7 360	6 721	639	9,51
TOTAL	7 360	6 721	639	9,51

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
TUNISYS	165
TUNISIE LEASING	3 262
HAYETT	241
EL IMRANE	90
EL KHIR	-12
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	667
AMEN INVEST	203
TUNINVEST INNOVATION SICAR	43
KAWAREIS	121
AMEN PREMIERE	3
CLINIQUE AMEN LA MARSA	53
MAGHREB LEASING ALGERIE	2 524
TOTAL	7 360

Note 32 - Solde en gain /perte provenant des éléments ordinaires :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	27	-984	1011	-1,03
TOTAL	27	-984	1 011	-102,74

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Notes 33 – Impôt sur les sociétés :

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Impôts sur les sociétés	8 061	5 274	2 787	52,84
TOTAL	8 061	5 274	2 787	52,84

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	8 056
Intégration SICAR AMEN	1
Intégration LE RECOUVREMENT	2
Intégration AMEN PROJECT	2
TOTAL	8 061

Notes 34 - Etat des flux de trésorerie :

L'exercice 2009 a dégagé un flux de trésorerie négatif de 219.696 mDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 248.971 mDT au début de la période à 29.275 mDT au 31 décembre 2009.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit :

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux de trésorerie négatif de 284.721 mDT.

Les activités d'investissement ont dégagé un flux de trésorerie négatif de 20.176 mDT.

Les activités de financement ont dégagé un flux de trésorerie positif de 85.220 mDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composées principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires et financiers, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

***Rapport des Commissaires aux Comptes
Sur les Etats Financiers Consolidés***

Tunis, le 19 mai 2010

Groupe Amen Bank

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- L'audit des états financiers consolidés du groupe Amen Bank, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 361.247 mDT, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 46.716 mDT.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Responsabilité des organes de direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

A l'exception des questions évoquées dans le paragraphe suivant, Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- (i) Les états financiers de certaines sociétés consolidées ne sont pas certifiés à la date du présent rapport. Il s'agit des sociétés suivantes : Sogerec, Amen Project, El Khir, Tuninvest International Sicar et Clinique El Amen La Marsa. Par ailleurs, à l'exception des liasses de consolidation des sociétés Tunisie Leasing, Tunisys, Kawaris et Amen Soft, les autres liasses des sociétés du groupe, servant de base pour la préparation des états

financiers consolidés, ne sont pas actuellement audités par leurs commissaires aux comptes respectifs.

III- Opinion sur les comptes annuels

(ii) Nous devons formuler des réserves sur les points suivants :

- Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-2) et (4-4) aux états financiers de la société mère Amen Bank, certains comptes d'actifs et de passifs comportent des soldes non justifiés, tandis que d'autres comptes d'ordre se rapportant aux opérations de change ne sont pas apurés. La Banque a engagé un travail d'analyse et de justification qui n'est pas encore clôturé. L'impact éventuel de cette situation sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.
- Au niveau de la société mère Amen Bank, et conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2004, un montant de 14.541 mDT a été transféré des réserves, devenues disponibles, aux provisions sur les créances douteuses de la clientèle. Ce traitement ne correspond pas au traitement prévu par la norme comptable NCT 14.
- Le groupe n'a pas présenté dans les états financiers consolidés une note sur les parties liées conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne numéro 39.

A notre avis, sous réserve des ajustements qui auraient pu découler des situations décrites dans le paragraphe (i) et sous réserve de l'incidence sur les états financiers consolidés des points évoqués dans le paragraphe (ii), ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe Amen Bank au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe au titre de l'exercice.

Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la société mère Amen Bank comporte un certain nombre d'anomalies consignées dans nos rapports sur le contrôle interne.

FMBZ KPMG TUNISIE

MTBF *membre de*

πωχ

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
Associé

Ahmed BELAIFA
Associé